

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1316

Rubrik: Dossier de l'édito

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une énergie qui vaut de l'or

L'énergie solaire est promise à un bel avenir. En Suisse, la recherche est à la pointe. Reste à créer les conditions favorables à la commercialisation.

EN LANCANT SON programme «Énergie 2000», la Confédération annonçait clairement ses ambitions. L'électricité d'origine solaire devait atteindre en dix ans une puissance de 7,2 watts par habitant. Sept ans plus tard, on en est à peine à un watt. Berne accorde annuellement 36 millions de francs à la recherche nucléaire, 6 millions seulement à l'énergie photovoltaïque. Des chiffres qui indiquent bien les priorités.

Un cercle vicieux

Pourtant la Suisse fait figure de pionnier dans le domaine du photovoltaïque. Du moins pour ce qui est de la recherche. À l'Université de Neuchâtel, aux Écoles polytechniques fédérales et à l'Institut Paul Scherrer, on développe des cellules solaires parmi les plus performantes au monde. Tout se gâte au stade de la production industrielle et de la commercialisation. Pour abaisser les coûts, il faudrait produire en grande quantité. Mais comme le prix est encore élevé, la demande reste trop faible. Un cercle vicieux qui n'incite pas les investisseurs à s'engager dans ce secteur.

Tous les pays ne font pas preuve de la même timidité. Aux Pays-Bas et au Japon, le gouvernement appuie fermement la recherche, ce qui encourage les privés à se lancer à leur tour dans cette activité prometteuse. British Petroleum vient d'acquérir une usine de cellules solaires en Californie et prévoit de décupler les ventes en une décennie. Au plan mondial, les producteurs de cellules solaires ont enregistré l'an passé une progression de 20% de leur chiffre d'affaires. La demande potentielle dans le tiers-monde est énorme. La Banque mondiale évalue les dépenses énergétiques de ces pays à 100 milliards de dollars annuellement dans la prochaine décennie. Une fraction seulement de cette somme consacrée aux énergies renouvelables représente un marché non négligeable.

Créer les bonnes conditions

Mais ici comme dans d'autres domaines prévaut la loi de l'avantage du premier venu. Celui qui le premier occupe un marché bénéficie des économies d'échelle et son expérience profite au développement de ses produits.

Ce qui lui permet d'améliorer encore sa position.

Pour la Suisse, il n'y a donc plus à hésiter. La qualité de sa recherche et de ses produits lui confère un avantage qu'il faut maintenant transformer commercialement. À la clé, des emplois qualifiés garantis par un marché d'avenir. L'enjeu n'est plus seulement écologique mais économique. Reste aux autorités à créer les conditions favorables à la stimulation de cette branche. Jusqu'à présent, elles n'ont pas montré beaucoup d'empressement.

jd

Oubliés...

QUELQUES TROUVAILLES DANS le *Rapport pour 1921 et 1922* de la Fédération suisse des ouvriers des communes et de l'État (l'actuel SSP-VPOD):

- Tout d'abord une citation extraite d'un bulletin du Crédit suisse de décembre 1922: «Seule, jusqu'ici, l'Italie s'est mise énergiquement à l'œuvre pour détruire le principal obstacle au rétablissement de l'équilibre européen, nous voulons parler du Socialisme d'État qui domine partout». Mussolini venait de prendre le pouvoir au nom du fascisme dans ce pays.

- Du rapport de la section des Services industriels de la Chaux-de-Fonds: «Après l'entrée en vigueur des nouveaux traitements, nous avons décidé... de verser une cotisation (mensuelle) de 3, 5, 7 et 10 francs suivant les salaires, à la caisse des chômeurs en détresse». À noter que ces salaires étaient de moins de 5000 francs par année.

- De la section Berne Générale: «Au début de 1921, le Groupe des magasins de l'Armée d'Ostermündigen a accompli un pacte de belle solidarité fort remarqué. Afin que des camarades obligés de chômer soient occupés, ils ont admis une diminution des heures de travail avec diminution de salaire».

- Et pour terminer, ce pronostic de 1923: «Tout démontre que la réaction ne tardera pas à s'attaquer aux Services publics: on cherchera à les livrer à l'exploitation du capitalisme privé».

cfp